

5 novembre 2019

Personnes présentes :

Frédérique LEPLEUX, Nathalie LAIRY, Anne COSTA, Clémence GALLERET, Béatrice LEROUVILLOIS, Paul EDINGER, Emmanuelle LESECCQ, Christiane GIRARD, Sylvie BOMPAIN, Natacha LE SCRILL, Serge FRIGOUT, Laure IBAZIZENE, Marie-Laure JAMES, Caroline ALLEAUME (enseignants), Valérie PESNEL, Patrick ROCHER (AESH), Amélie HERGAS-TERUEL, Servane LE PRIELEC, Muriel CLAVURIER TRIQUENEAUX, Gloria KRAEMER, Marie LEMAITRE-BOLOT, Alice BEAURUELLE, Marion JEANNE, Marie THUMMEN, Benoit RAOULX, Rupa RAOULX, Jean-Luc DENIS, Céline LEULLIER (parents élus), Sylvie BLAIZOT (DDEN), Morgane MANSART (coordinatrice éducation Ville de Caen), Sylvie CORNU-DUBOIS (référente école), Frédéric Pernot (directeur)

Personnes excusées :

Dominique PLE (IEN), Rudy NEWIADOMSKY (conseiller municipal), Sabine AMRI (enseignante), Marion LHERMITTE, Flora ASSIMINGUE (parents élus)

- Bilan de la rentrée scolaire

14 classes : la fermeture de classe décidée au printemps au vu de la prévision d'effectifs a été annulée, suite à l'inscription de nouveaux élèves, en maternelle et élémentaire.

Les enfants sont répartis de la façon suivante : 4 classes en maternelle, 10 en élémentaire

A ce jour, 330 enfants sont inscrits dans l'école, ce qui représente une moyenne, de 23,6 enfants par classe. (24,25 de moyenne en maternelle, 23,3 en élémentaire)

Les arrivées sont liées à des emménagements dans le quartier, deux inscriptions en Section Internationale, et à l'arrivée de familles au Village 2chosesLune et au squat du Marais.

L'équipe enseignante est très stable. 3 nouveaux enseignants : Mmes Carrière et Levallois, qui sont là les jeudis pour compléter les temps de service de Mmes Lesecq et Galleret, et Mr Pernot à la direction de l'école. Deux AESH complètent l'équipe : Valérie Pesnel et Patrick Rocher.

Au sein de l'équipe municipale : retour de la quatrième ATSEM, arrivée de Mme Cornu-Dubois au poste de référente.

Travaux : La rénovation du circuit de chauffage dans le bâtiment élémentaire a été faite cet été.

L'équipe enseignante remercie la Ville de Caen pour les dotations suivantes : deux draisienne, un vidéoprojecteur (à installer), un poste CD, un appareil photo.

Classes à Horaires Aménagés : 94 élèves : 22 CE1, 24 CE2, 24 CM1, 24 CM2.

Section Internationale : 24 enfants sont inscrits, répartis en 3 niveaux (key stage 1, lower key stage 2, upper key stage 2).

Bilan des Elections des représentants d'élèves : 40,6% de participation. 14 parents se sont présentés sur une liste pouvant contenir un titulaire par classe, soit 14.

Les modalités de communication avec les familles ont été abordées : une boîte mail est créée : conseildecolehb@gmail.com. Cette adresse sera précisée sur le trombinoscope situé aux entrées.

10 personnes se sont déplacées pour voter, ce qui est très peu au vu du temps nécessaire pour organiser le bureau de vote. Les autres votants l'ont fait par correspondance. Il est maintenant possible d'organiser le vote par correspondance exclusivement. Pour cela, le Conseil doit se prononcer. La question est posée : le Conseil d'École valide, à l'unanimité, le fait que, dorénavant, le vote se fera exclusivement par correspondance.

Pour finir ce point dédié au bilan de rentrée, Mme Cornu-Dubois, référente, et Mr Pernot, directeur, tiennent à remercier l'équipe et les familles pour l'accueil qui leur a été fait, et qui a facilité leur prise de fonction. Le petit-déjeuner d'accueil organisé par l'APE le 18 octobre dernier a été très apprécié par tous.

- **Validation du Règlement Intérieur**

Distribution et lecture du règlement de l'an passé. Des modifications sont apportées :

Dans le préambule : mention de la présence de la Charte de la Laïcité en Annexe. La mention de la loi obligeant les cyclistes à porter un casque jusqu'à l'âge de 12 ans est faite.

La nouvelle version du règlement est validée, et prend effet. Le document sera diffusé dans les cahiers de liaison.

- **Point sécurité – sûreté de l'école.**

Des exercices d'évacuation incendie ont été réalisés le 4 octobre, en élémentaire et en maternelle. Cette fois-ci, les classes ont été prévenues. Le prochain exercice sera déclenché « par surprise ».

Exercice PPMS : Il existe deux variantes du Protocole Particulier de Mise en Sûreté. L'un est lié aux Risques Majeurs (pollution, alerte météo), et précise les modalités de confinement. Le second concerne l'éventualité d'une intrusion malveillante dans l'enceinte de l'école.

La Direction Académique a demandé aux écoles d'organiser un exercice PPMS type « Alerte Intrusion ». Deux exercices ont été réalisés, en élémentaire et en maternelle. Le souci récurrent est lié au mode d'alerte des classes, qui doit être différent de l'alarme d'évacuation. Par défaut, nous avons utilisé une alerte SMS, à partir du téléphone personnel du directeur, vers les téléphones personnels des enseignants. Ce n'est pas satisfaisant. Dans quelle mesure est-il possible de remédier à ce dysfonctionnement ?

Une étude d'installation de système d'alarme adapté est en cours au niveau communal.

Mis à part cela, il a été constaté qu'il manquait encore les clefs qui permettraient de verrouiller les portes des classes.

Dernier point sur l'exercice AI, lors de l'évacuation des classes de MS-GS et GS, l'utilisation de l'escalier extérieur hélicoïdal s'est révélée anxiogène pour certains enfants. Ils seront entraînés à l'emprunter régulièrement.

Un nid de frelons asiatiques a été détecté en octobre en haut d'un des platanes de la cour élémentaire. Les services municipaux sont intervenus très rapidement pour résoudre ce problème.

A noter, un incident le 16 septembre : présence d'une valise abandonnée devant l'entrée de l'école maternelle. L'école a été prévenue par une animatrice de la garderie. Les services de la Police Nationale, et la DSDEN ont immédiatement été prévenus. La Police Nationale est intervenue.

Il est signalé qu'aux heures d'ouverture, côté élémentaire, bon nombre de voitures se stationnent hors des endroits prévus, en particulier sur l'arrêt de bus et la piste cyclable : un mot de rappel à la prudence sera transmis aux familles via les cahiers de liaison.

- **Fonctionnement de la restauration scolaire**

En élémentaire, 220 enfants déjeunent à l'école, 3 services sont assurés : 1^{er} service 11h55, 2^e 12h25, 3^e 12h55 (= 30 minutes par service).

L'organisation a changé. Pourquoi ? En juin, un constat a été fait : beaucoup d'enfants couraient vers la cantine, il y avait des bousculades, et il était difficile de savoir qui avait mangé. Maintenant : l'appel se fait sous le préau dès la sortie des classes.

Les services sont organisés en fonction de l'âge des enfants, et du planning des classes HA. Les plus petits mangent au premier service (4 classes) Quand les premiers de chaque service ont fini, l'arrivée du service suivant est échelonnée.

Certains enfants d'un même niveau de classe ne peuvent pas manger ensemble. Ils se retrouvent dans la cour.

En maternelle, 90 enfants déjeunent à l'école sur 98 inscrits, en 2 services. 4 ATSEM et 5 animateurs encadrent ce temps.

La question du prix du repas pour les enfants des classes HA habitant hors Caen est posée par les parents élus. Mme Mansart, coordonnatrice éducation à la municipalité, indique qu'une réponse négative a déjà été apportée. Le choix des élus est : pour les familles qui paient leurs impôts à Caen, il y a une subvention pour la cantine. Les enfants des classes HA habitant hors Caen ne sont donc pas concernés par cette subvention.

Mme Blaisot, DDEN, au vu du blocage de cette situation, propose la rédaction d'un courrier par les parents élus, à Mr Cougé, DDEN responsable du secteur, en amont d'une réunion avec la Ville de Caen.

Mme Mansart tient à rappeler les coûts supportés par la mairie pour les classes HA : les transports pour le Conservatoire coûtent 129 euros par élève et par an.

- **Echange autour des dispositifs d'aides aux élèves à besoins particuliers**

L'une des particularités de l'école, qui en fait sa richesse, est la mixité sociale que l'on y trouve. Des familles de tous horizons, de toutes catégories socio-professionnelles s'y rencontrent et y vivent ensemble.

Il existe comme partout ailleurs des problématiques liées à la prise en charge des enfants à besoins particuliers. Tous les enfants ont des besoins particuliers, car chaque enfant est unique. Mais, les adaptations du travail de l'équipe enseignante sont possibles dans leur champ de compétence. Or, certains profils nécessitent une prise en charge particulière : enfants allophones, enfants en situation de handicap.

Même si les types et le volume des aides sont, comme il est rappelé lors de cet échange, moins importantes que dans des zones qui concentrent les difficultés, certains dispositifs existent dans notre école.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est présent à l'école : Mme Gualbert, psychologue de l'Education Nationale (secteur du collège Brunet + Louvigny + Fleury sur Orne) peut être sollicitée par l'équipe et les familles.

Le dispositif UPE2A permet aux enfants allophones de l'école de disposer d'un soutien dans l'apprentissage du français dès leur arrivée. Ce soutien est dispensé par des enseignants spécialisés travaillant en lien avec l'équipe enseignante des écoles, en fonction des disponibilités et des priorités institutionnelles (les enfants jamais scolarisés avant leur arrivée sont prioritaires).

Les Mercredis Educatifs : dans le cadre d'un partenariat Direction Académique – Ville de Caen, deux enseignants de l'école organisent des groupes de soutien scolaire pour 16 enfants du CP au CM2 provenant des écoles Lemièrre et Brunet. Ce soutien a lieu de 9h à 12h tous les mercredis dans nos locaux.

Le CLAS : l'école Brunet participe au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la Ville de Caen. Piloté par les PEP14, il permet à des enfants de l'école de travailler avec des étudiants rémunérés deux soirs par semaine de 16h30 à 17h30 : aide aux devoirs, ouverture culturelle, soutien à la parentalité.

Point sur la coopérative scolaire

Béatrice Lerouillois est la mandataire de la coopérative scolaire de l'école. Ce tableau récapitulatif réalisé par ses soins est distribué.

Coopérative scolaire Bilan au 31-08-2019		
	Recettes €	Dépenses €
Solde sept.2018	4248.18	
Participation des familles	5410.50	
Marché de Noël	456.70	
Don APE	1620	
Subventions (ville, OCCE)	1150	
Recettes exceptionnelles (recyclage cartouches, don)	466	
Ventes de gâteaux, crêpes	459	
Action grille-galette	730	
Vente de photos	1497.20	
Adhésion + assurance OCCE + frais de fonctionnement		998.20
Régies d'avance		1500
Abonnements		567
Activités éducatives		2721.45
Sorties scolaires		3351.40
Reliquats régies d'avance	117.99	
total	16155.57	9138.05
Solde au 31-08-2019	7017.52 (+ 2769.34)	

L'école remercie l'APE pour la subvention de 500 euros, correspondant aux bénéfices des actions réalisées. Mr Pernot remercie l'APE pour son implication dans la vie de l'école, et rappelle l'importance de la présence d'un tel partenaire, essentiel non seulement pour l'apport financier, mais aussi et surtout pour son importance dans l'amélioration du climat scolaire.

Il est noté une augmentation de la participation des familles cette année, sûrement suite à la baisse du coût de la participation demandée

En marge de ce point, l'équipe enseignante informe les membres du Conseil du besoin urgent de la mise à disposition d'un réfrigérateur pour la maternelle.

- Point sur les projets

En raison de l'heure tardive, et pour donner toute leur place aux projets pédagogiques de l'école, il est convenu de reporter ce point au prochain Conseil d'Ecole, qui se tiendra le 10 mars prochain à 18h.